



Eric Caprioli

avocat, Docteur en droit,
Caprioli & associés

DOMAINES DE COMPETENCE

Spécialisations en droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication et en droit de la propriété intellectuelle

Membre de la délégation française aux Nations Unies

Vice-Président de la Fédération des Tiers de confiance du Numérique (FNTC) et du Club des Experts de la Sécurité de l'Information et du Numérique (CESIN)

Chargé d'enseignement à l'Université Paris II Panthéon-Assas et à l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne.

PUBLICATION

Ouvrage (Sous la direction), « Banque et assurances digitales », éd. Rev. Banque, mai 2017.